



FICHE INFORMATION SEJOUR PASSERELLES 2026

Camping Campilo* * * * Proche de LA ROCHE SUR YON (85)

En 2026 le Réseau Passerelles est heureux d'inaugurer son partenariat en séjour familial de répit au camping Campilo. Dans cette fiche séjour, vous allez pouvoir retrouver l'ensemble des informations pratiques concernant ce séjour médicalisé prévu du 04 juillet au 29 août.

Niché au cœur d'un **cadre verdoyant et apaisant**, ce havre de paix se vit au rythme de la nature et des sourires partagés. Nous vous proposons dans ce lieu où **confort et authenticité** se rencontrent : 4 hébergements donc **3 PMR 3 chambres avec possibilité de location de matériel médical**. Vos enfants seront accueillis dans un mobil-home spacieux, transformé pour leur plus grand plaisir et dont **la présence d'un(e) infirmier(e)** permettra leur sécurité. C'est la destination idéale pour les amoureux de la nature : vous pourrez profiter d'un **lagon** aux eaux turquoise bordé de sable blanc, ainsi que de la quiétude de 2 **étangs** de pêche. Retrouvez une multitude **d'activités sur place** : jeux enfants, city stade, Beach volley, tennis de table, pétanque, mini-golf (€) et de nombreuses animations en journée et en soirée.

VOTRE LIEU DE SEJOUR

Camping Campilo

Lieu-dit L'Auroire

85430 Aubigny-Les Clouzeaux

<https://www.campilo.com/>

Mail : contact@campilo.com

Tél : 02 51 31 68 45

[localisation du camping](#)

VOTRE HEBERGEMENT

Chaque semaine, 4 locatifs sont disponibles :

La **référence exacte de votre hébergement** sera indiquée lors de votre réservation.

L'accès au wifi est disponible sur tout le camping et dans vos hébergements gratuitement.

Nous vous proposons au choix :

• **3 Cottage 3 chambres 6 pers, adaptés PMR, climatisé : coin cuisine adapté PMR**, avec lave-vaisselle et four. 1 chambre parentale avec un lit 140X190, une chambre enfant (1) avec un lit gigogne (les matelas de ces lits font : 90x190) et une autre chambre (2) avec 2 lits superposés 80X190 (rotation du fauteuil possible dans toutes les chambres). La salle de bain adaptée PMR avec douche et WC. Une terrasse couverte et une grande rampe d'accès. **Dans ce mobil-home vous pouvez faire installer un lit médicalisé dans la chambre parentale et dans la chambre enfant (1) et l'espace permet la rotation d'un lève-personne. La rotation d'un fauteuil est possible dans chaque pièce.**

• **1 Cottage 2 chambres 4 pers climatisé : 1** chambre Parentale avec 1 lit 140X190 avec la place de mettre un lit parapluie si besoin, et 1 ch avec 2 lits 90X190. Pièce de vie avec canapé, micro-onde, terrasse couverte.TV.

Le port du bracelet (mis au poignet à votre arrivée) est OBLIGATOIRE de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.

HEURES ARRIVEE & DEPART

ARRIVEE : le samedi à partir de 16h. Pour toute arrivée tardive, merci de prévenir le camping et le responsable de séjour Passerelles présent sur place.

DEPART : le samedi avant 10h selon la procédure de départ affichée dans l'hébergement. Remise des clés sans états des lieux qui sera fait ultérieurement et votre caution débloquée en suivant. **Attention il y a une surfacturation pour les restitutions tardives.**

CAUTIONS

Un dépôt de garantie de 200€ en carte bancaire via la plateforme SWIKLY vous sera demandé. Il sera débloqué au plus tard 7 jours après votre départ, sauf si procédure de ménage non respectée ou dégradations dans le logement.

ANIMAUX

Les chiens sont acceptés sur le camping, avec supplément dans les hébergements que nous proposons.

Un chien maximum autorisé par hébergement. Chat et NAC interdits.

LE CLUB ENFANT PASSERELLES

Les enfants seront accueillis dans **un mobil-home climatisé**. Ce mobil-home sera adapté avec une rampe d'accès, un espace de change comprenant un **lit médicalisé pour les changes**, toutefois la rotation avec un lève-personne n'est pas possible et si vous en louez-un, l'équipe viendra dans votre mobil-home pour faire le change de votre enfant. Les sanitaires n'étant pas PMR une adaptation a été prévue. L'espace sera aménagé pour le confort et les jeux des enfants ainsi qu'un espace sensoriel.

Pour les modalités de fonctionnement du Club Enfants, nous vous invitons à vous référer au livret d'accueil des familles 2026.

Repas du midi pris sur le Club Enfants : trois jours par semaine, vous pouvez nous confier votre enfant sur le temps du repas du midi. Les repas pris par vos enfants seront facturés, à l'issue du séjour, sur la base des tarifs de la restauration du camping. Les enfants mangeront au restaurant du camping.

LORS DE VOTRE ARRIVEE

Dès votre arrivée sur le camping, **présentez-vous à la réception du lieu de vacances, pour les formalités d'accueil et la remise des clés** de votre logement.

Vous pouvez également contacter **votre responsable de séjour Passerelles jusqu'à 19h**, qui passera vous rendre visite sur votre logement et vous présenter, si vous le souhaitez, le club enfants Passerelles.

OPTIONS

ATTENTION : les options ne seront accessibles qu'une fois votre réservation validée par le réseau passerelles et votre nom transmis au camping

Il est possible de choisir des options de location ou de prestation payantes suivantes :

- **Forfait ménage de fin de séjour** (de 70€ à 110€ en fonction de l'hébergement)
- **Location linge de lit (2 draps plats + taie d'oreiller)** : 12 € /lit
- **Location linge de bain (1 drap de bain + 1 serviette de toilette)** : 9 € /pers.
- **Location lit parapluie** : 2,50€/nuit
- **Location chaise haute** : 2,50€/nuit
- **Location barbecue à gaz** : 16€/2 jrs – 38 €/sem
- **Location vélos enfants** : 12 €/jr – 48 €/sem
- **Location vélos adultes** : 16 €/jr – 56 €/sem
- **Location tapis de réception** : 2,50 €/jour
- **Location épaisseur** : 2,50 €/jour

L'ensemble de ces options seront à réserver avant votre arrivée, directement auprès du camping, au numéro suivant : 02 51 31 68 45

Tous les autres frais (incluant **les taxes de séjour**, redevances ordures ménagères, options, restauration, activités sur le lieu de vacances) sont à votre charge et à régler directement auprès du gérant du lieu de vacances.